

DÉSINFECTANT À ÉVAPORATION RAPIDE DES MATÉRIELS



- **Garantit l'hygiène parfaite des matériels et surfaces traités et permet leur réutilisation quasi immédiate grâce à son évaporation rapide.**
- **Bactéricide, fongicide et virucide.**
- **N'attaque pas les surfaces et ne laisse aucune trace.**
- **Autorisé en Agriculture Biologique***
- **Compatible avec le contact alimentaire.**
- **Homologation N° 9900260 du ministère de l'agriculture.**
- **Disponible également en aérosol.**
- **N° d'inventaire Ministère de l'environnement : 70198.**

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, incolore, peu moussant.
- Odeur alcoolique.
- Densité à 20°C : 0,84 ± 0,02.
- Mouillant et pénétrant.
- Evaporation rapide.
- Point de gel du produit concentré : inférieur à - 25°C.
- N'attaque pas les plastiques ni les métaux (inox, aciers, cuivre, laiton, aluminium).
- **Bactéricide** selon EN 1276 à **10%** - 5 min, 20°C, condition de propreté.
- **Fongicide** selon EN 1650 **40%** - 15 min, 20°C, condition de propreté.
- **Virucide** selon EN 14476 **40%** - 30 min, 20°C, condition de propreté.
- Actif en eau dure et en présence de matières protéiques.
- Pas d'accoutumance des micro-organismes.
- Contient de l'éthanol à 340,08 g/Kg, de l'alcool isopropylique à 280 g/Kg et du PHMB à 4 g/Kg.
- **DESOGERME AGRISEC** est un biocide utilisé pour l'usage, PT04 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires) et PT02 (santé publique).

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Extrêmement inflammable en *version aérosol*.
- Éviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées).
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Usage réservé aux professionnels.

* Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement UE N°2018/848. Nettoyage et désinfection pour les bâtiments et installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole.

MODE D'UTILISATION :

- **Par pulvérisation ou manuellement** : respecter les doses d'usage, en fonction du type de contamination.
- Pour le traitement des matériels de transport, locaux et divers matériels : fongicide et virucide 40% et bactéricide 10%.
- Temps de contact à 20°C : bactéricide : 5 min, fongicide : 15 min et virucide : 30 min.
- Nous conseillons un rinçage à la vapeur d'eau ou avec un papier humidifié à l'eau potable pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires afin d'éliminer les dépôts des micro-organismes détruits .
- **Applications** : hygiène des locaux et emplacements (de stockage, commercialisation, conditionnement, transformation industrielle, chambres froides...), véhicules et matériels (outils, accessoires mobiles, vêtements, gants et bottes...).
- Produit également utilisable en industrie agro-alimentaire.